

Racine annonce la nomination de 3 Counsels : Gladys Annaïmi, Elise Mialhe et Maud Seraine

Racine annonce la nomination de Gladys Annaïmi (Droit social), Elise Mialhe (Droit social) et Maud Seraine (Immobilier – Construction) en qualité de Counsel.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2010, **Gladys Annaïmi** intervient en matière de conseil en droit social et assiste des clients français et internationaux. Elle conseille les entreprises dans le cadre de la gestion quotidienne des salariés, de la mise en place d'accords collectifs et dans leurs relations avec les représentants du personnel. Elle les représente également devant les tribunaux en cas de contentieux.

Gladys a développé une expertise particulière en matière de restructuration et assiste les entreprises dans les procédures de réorganisation : cessions, fusions, transferts et plans de licenciement collectif de sociétés *in bonis* ou en difficulté.

Gladys a débuté sa carrière chez Bardavid-Tourneur avant de rejoindre le département Droit social de Racine en tant que collaboratrice en 2014. Agée de 37 ans, elle est titulaire d'un Master II de Droit privé de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2011, **Elise Mialhe** intervient en matière de conseil et de contentieux sur l'ensemble des problématiques complexes du droit social, du droit de la sécurité sociale et du droit pénal du travail pour le compte d'entreprises françaises et internationales de différents secteurs d'activité.

Elle participe au développement des spécialités hygiène et sécurité et droit pénal du travail au sein du département droit social. Elle assiste en particulier les clients du département dans le cadre d'accidents graves du travail ou encore de contrôles de l'inspection du travail notamment sur les chantiers de bâtiment et de génie civil.

Elise a débuté sa carrière chez Toison & Associés avant de rejoindre le département Droit social de Racine en tant que collaboratrice en 2015. Agée de 34 ans, elle est titulaire d'un Master II de Droit des affaires de l'Université Paris-Est Créteil.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2010, **Maud Seraine** intervient dans les domaines de l'immobilier et de la construction. Elle développe une pratique essentiellement contentieuse pour une clientèle de promoteurs immobiliers, de gestionnaires d'actifs et d'utilisateurs et traite, dans ce cadre, de problématiques liées plus particulièrement aux transactions immobilières, aux opérations de promotion, à la construction et aux baux commerciaux.

Elle a débuté sa carrière chez DDP Avocats puis Frêche & Associés avant de rejoindre l'équipe Immobilier – Construction de Racine en 2016. Agée de 35 ans, elle est titulaire d'un Master II de Droit de l'Environnement de l'Université Paris II Panthéon-Assas et d'un Master II de Droit de l'immobilier et de la construction de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.